

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 34

Artikel: Coin de la ménagère
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-254019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gilet blanc, s'escriyait à dominer leurs vociférations. Soudain, un électeur, à la figure narquoise, se leva.

— Ecoutez, monsieur de La Chaux, fit-il sur un ton paternel, nous savons que vous êtes un brave homme, mais votre programme ne nous plaît pas du tout; vous n'arriverez pas à nous convertir, et je vous parie que vous n'aurez pas quatre voix dans la commune...

— Par exemple !

— C'est comme je vous le dis. Regardez bien : nous voici trente électeurs, sur trente-quatre; pas un n'est pour vous, pas un !

— Je le sais, mais je comptais bien ramener quelques-uns d'entre vous dans mon parti...

— Inutile, croyez-moi. Il n'y a rien à faire ici. Tenez, si j'étais à votre place, j'irais plutôt à Courgenay, tout près d'Aigrefontaine. Vous y avez des partisans, et vous pourriez peut-être décider les autres, qui hésitent.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr, j'y étais hier. Mais dépêchez-vous; les gens vont sortir de la messe. Pour ne pas les manquer, laissez la grande route et prenez ce raccourci, là, entre les noyers; avec votre voiture, vous y serez dans cinq minutes.

A cette proposition, toutes les langues s'arrêtèrent. M. de La Chaux remercia et paya une tournée, tandis que Lorient surprenait sur la figure de ses voisins des clignements d'yeux et une folle envie de rire...

« Il doit se passer quelque chose de très drôle, conclut-il. Quoi ? je n'en sais rien. Sûrement, c'est une farce de paysans. Allons vite à Courgenay, pour savoir le fin mot de l'histoire. »

Comme le chemin des noyers était peu praticable, effondré d'ornières par les charrois et boueux, il laissa sa bicyclette au « Cheval-Blanc » et se dépêcha. Il arrivait aux premières maisons de Courgenay, quand passa la voiture de M. de La Chaux, qui la rangea sous les tilleuls, près de l'église. L'office était fini. Au son grêle de l'harmonium, l'assistance sortait : les femmes, empressées à retrouver leur cuisine, les hommes, formant des groupes sur la place, pour causer de leurs intérêts.

Le défilé achevé, le candidat, jugeant le moment propice, se leva sur son carrosse et se mit en devoir de haranguer « ses chers concitoyens ». Les paysans avaient cru d'abord avoir affaire à un charlatan, débitant ses drogues, comme il en vient souvent, le dimanche, dans les villages. La suite du discours les avisa de leur méprise, et ils pensèrent qu'ils étaient en présence d'un fou ou d'un mystificateur.

— Pardon, monsieur, fit un vieillard, excusez-nous si nous ne comprenons rien à ce que vous dites. Qui êtes-vous ? Qu'est-ce que vous voulez ?

— Par exemple, voilà qui est curieux. Je suis M. de La Chaux, candidat à la députation...

— Eh bien, alors, que voulez-vous que ça nous fasse ? Ça ne nous regarde pas...

— Ça ne vous regarde pas ? mais où suis-je donc ?

— Vous êtes à Courgenay, premier village de la Suisse, dans le canton de Berne...

Et chacun de s'esclaffer devant l'ahurissement de M. de La Chaux. Celui-ci se rassied, rougit, blêmit, prend ses guides d'une main fiévreuse, saisit son fouet et enlève ses

chevaux, quand deux gendarmes de la Confédération, en uniforme noir à liseré vert, un cornet en sautoir, se précipitent et lui font signe de s'arrêter.

— Pardon, monsieur, baragouine l'un avec un accent bernois, par quel chemin êtes-vous venu ?

— Par celui-là...

— Bon ! Alors, nous vous dressons procès-verbal pour n'avoir pas suivi la route qui passe devant le bureau des péages, comme le veut la loi. Pour pouvoir retourner en France, il faudra nous verser un cautionnement.

— Deux, s'il le faut ! s'éclame-t-il ; mais indiquez-moi d'autres chemins que ceux d'Aigrefontaine, je vous en prie.

— Il y a celui de la Charrière ; seulement il vous allonge de quatre kilomètres, au moins.

— Ça m'est égal ! J'en ferais cent pour éviter de revoir des gens aussi bêtes que ceux de ce village-là !

Georges RIAT.



MENUS PROPOS



Les gares en Allemagne

Une statistique curieuse vient de faire connaître les sommes dépensées, dans les vingt dernières années, pour la construction de grandes gares de chemins de fer.

La gare centrale de Francfort-sur-le-Mein a coûté 35 millions de marks; celle de Cologne, 24 millions et demi; celle de Hanovre, 20 millions; celle de Mayence, 18 millions; celle de Düsseldorf, 16 millions; celle de Halle, 10 millions; celle d'Erfurt, 6,200,000; celle de Munster, 3 millions et demi; celle de Metz, 1,100,000. La gare de Dresde, dont les devis montaient à 35 millions de marks, a coûté 56 millions.

La gare de Francfort a 18 voies de voyageurs; celle de Munich en a 16; toutes les autres gares importantes en ont de 8 à 12. La longueur des trois halls de la gare de Francfort est de 186 mètres et la largeur de 178 mètres chaque. A la gare de Munich, il existe 4 salles dont chacune a 140 mètres de long. Toutes les autres gares sont construites dans les mêmes proportions. La gare de Dusseldorf possède une salle des Passagers de 167 mètres de longueur.

C'est maigre à côté de celle de Paris-Saint-Lazare.

Les femmes médecins avocats

Y a-t-il actuellement, de par le monde, des femmes médecins, ayant à la fois les deux diplômes de docteur en droit et en médecine ?

Le « Physician and Surgeon » d'avril 1903 en signalait une aux Etats-Unis, qu'il supposait être la seule cumulant les deux professions à cette époque. C'était Mlle Marie C. Lowell, de Boston, reçue docteur en 1886, qui, après avoir été attachée pendant cinq ans à « Maine State hospital for the Insane », et avoir fait ensuite un voyage d'études dans les hôpitaux d'Europe, s'était résolue à embrasser la carrière du droit et avait l'intention de prendre les grades de « Bachelor of Jurisprudence » et de « Master in Chemistry ».

Est-elle actuellement graduée en droit ?



COIN DE LA MENAGÈRE



Omelette soufflée

Cassez six œufs et mettez les blancs d'une part, de l'autre les jaunes, que vous sucez et parfumez à la fleur d'orange. Les blancs sont battus en neige et incorporés aux jaunes; le mélange versé dans un plat beurré et mis au four. L'omelette doit prendre couleur et être servie de suite.

Biscuits fourrés de glace

Evidez par-dessous une certaine quantité de biscuits à la cuillère. Préparez d'autre part une glace parfumée au citron ou au chocolat, et garnissez l'intérieur de vos biscuits avec cette glace, collez vos biscuits deux par deux. Et servez.